

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15/12/2025

Marchés publics

LE CANAL POURSUIT SA DYNAMIQUE AVEC L'ATTRIBUTION DE MARCHÉS DE TRAVAUX

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a notifié plusieurs marchés dans le cadre de la réalisation du Canal : des travaux environnementaux sur plus de cent hectares sur deux sites dans la vallée de la Somme et la création de six mares en Haute-Somme, des travaux environnementaux préparatoires dans le Nord et le Pas-de-Calais, la réhabilitation et la construction de plusieurs quais sur le canal du Nord pour l'approvisionnement des chantiers, ainsi que les premiers terrassements de l'écluse d'Oisy-le-Verger (voir plan de situation de ces chantiers en annexe). Ces marchés comportent tous une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE) qui engage les entreprises à avoir recours à des salariés en parcours d'insertion.

LES TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX SE POURSUIVENT

Le programme de compensation prévoit dans le Santerre Haute-Somme la **réalisation de 420 hectares d'aménagements environnementaux** répartis du plateau agricole du Santerre jusqu'au vallon de la Tortille dans le nord du département, en passant par la vallée de la Somme.

Le marché notifié comporte deux lots d'aménagements écologiques qui vont permettre la restauration/création de zones humides fonctionnelles, abritant des habitats favorables à la reproduction d'espèces des milieux humides, la renaturation de berges, la plantation de boisements, et l'amélioration des conditions écologiques des eaux dormantes pour favoriser le maintien des espèces présentes, notamment par le retrait des espèces exotiques envahissantes.

Les travaux de ce marché seront réalisés sur :

- Le site de compensation de la vallée de la Somme à Villers-Carbonnel et de la vallée de l'Omignon sur une surface de 16,9 ha répartis sur trois espaces : « le Bois de la Chapelle », d'une surface de 1,9 ha, situé sur la commune d'Ennemain, « le Marais du Vivier », d'une surface de 5,4 ha, situé sur la commune de Saint-Christ-Briost et « les Eaux », d'une superficie de 9,6 ha, situé sur la commune de Villers-Carbonnel.

Ces travaux d'aménagements écologiques sont attribués au groupement d'entreprises dont le mandataire est SAS CIME Environnement basé à Millionfosse dans le département du Nord (liste des entreprises du groupement en annexe).



- Le site de compensation de la vallée de la Somme à Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne sur une surface totale de 85,3 ha. Cela comprend le site « Pont-Canal », d'une surface de 84,8 ha et situé sur les communes de Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne et le site « Bois de la ville », d'une surface de 0,5 ha, localisé à Biaches.

Ces travaux d'aménagements écologiques sont attribués au groupement d'entreprises dont le mandataire est **Bouygues Travaux Publics Régions France basé à Marcq-en-Barœul dans le département du Nord** (liste des entreprises du groupement en annexe).

Pour ces deux marchés, la préparation est en cours et les travaux doivent débuter au mois de décembre 2025 et se poursuivront jusqu'en mars 2026.



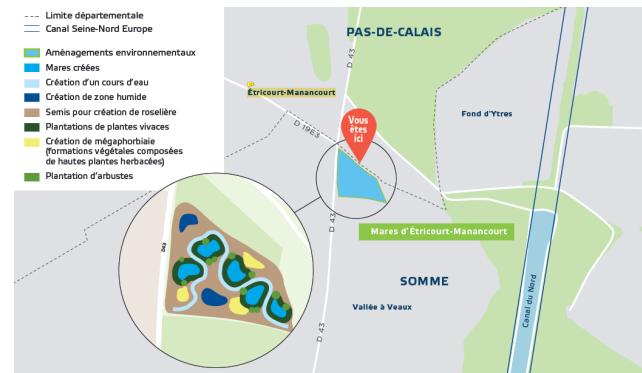
UN MARCHÉ SPÉCIFIQUE POUR LA CRÉATION DE SIX MARES DANS LA SOMME

Dans la Somme, plus particulièrement **dans la vallée à Veaux à Étricourt-Manancourt**, un site va bénéficier des aménagements environnementaux suivants : créations de cinq mares d'une surface de 100 m², plantations de végétation héliophytique et prairiale. Ces aménagements s'inscrivent pleinement dans la démarche Éviter-Réduire-Compenser, ils sont créés de manière anticipée au démarrage des travaux du Canal.

Les travaux visent à aménager en réseau cinq mares d'une profondeur de 1 mètre chacune, elles permettront de créer des habitats de substitution afin de remplacer ceux qui se situent sur le tracé du Canal. Cette mesure de réduction participe à créer des habitats favorables à différentes espèces, comme les amphibiens.

Une mare supplémentaire sera créée à proximité immédiate du site du « grand Marais » à Moislains.

C'est un groupement d'entreprises toutes basées dans les Hauts-de-France, dont le mandataire est Hydram, situé à Rosult dans le département du Nord (liste des entreprises du groupement en annexe), qui réalise ces travaux. Les travaux vont commencer cet automne pour quelques mois. Ils seront suivis d'une période d'entretien et de gestion de 24 mois, avant le transfert à un gestionnaire.



DES TRAVAUX ENVIRONNEMENTAUX PRÉPARATOIRES DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

Dans l'Artois-Cambrésis, après des premiers travaux en 2024 et 2025 sur des sites acquis en dehors des emprises du Canal (secteurs de Oisy-le-Verger, Aubigny-au-Bac et Bertincourt), les travaux de compensation vont se poursuivre en amont des travaux du TOARC. Ils comprennent la **réalisation de 2 mares en faveur des amphibiens**, situées près du bois d'Havrincourt, la **restauration de prairies existantes**, ou encore la **mise en place de micro-habitats pour la faune** (hibernaculum, tas de bois, gîtes chiroptères et nichoirs pour l'avifaune) notamment au Grand Bois de Ytres, au Bois de la Crête à Renard, dans la Vallée de la Sensée. Dans le cadre de

ce marché, l'entreprise a également la mission de procéder au repérage et au balisage des **espèces exotiques envahissantes et au traitement des espèces présentes dans les emprises techniques de ce marché**, ainsi que la mise en œuvre des mesures préventives et de protection nécessaires des zones sensibles, de la flore protégées et de la faune, en amont des travaux principaux.

Les travaux environnementaux préparatoires sur le secteur 4 (Pas-de-Calais et Nord) sont attribués au groupement d'entreprises dont le mandataire est **S.M.D.A.** basé à Trappes dans le département des Yvelines, associée à l'entreprise **CIME Environnement** de Millonfosse dans le Nord.

Pour chacun des travaux prévus dans ce marché, une période de préparation d'1 mois sera nécessaire aux entreprises avant de démarrer.

DES QUAIS TRAVAUX SUR LE CANAL DU NORD

Illustration de la volonté de la SCSNE de réduire l'empreinte environnementale du chantier, 9 quais sont construits ou réaménagés le long du canal du Nord existant, pour permettre l'approvisionnement des matériaux des chantiers par le fluvial, conformément au schéma d'approvisionnement des matériaux et de gestion des déblais adopté par le Conseil de surveillance de la SCSNE en octobre 2020.

La réhabilitation des quais existants de Pont L'Évêque dans l'Oise, de Languevoisin, de Rouy-le-Petit et de Péronne situés dans la Somme est attribuée à l'entreprise **Spie Batignolles Nord** basée à Calais dans le département du Pas-de-Calais.

La construction du quai neuf de Catigny (Oise) est attribuée au groupement d'entreprises dont le mandataire est **CHARIER Génie Civil** basée à Marne-la-Vallée dans le département de la Seine-et-Marne (liste des entreprises du groupement en annexe).

Pour ces deux marchés, la préparation du chantier se fait sur 3 mois, et les travaux débuteront dans le courant du 1^{er} semestre 2026 pour une durée de 7 mois.

LES TRAVAUX DES PREMIERS TERRASSEMENTS DE L'ÉCLUSE DE OISY-LE-VERGER

L'écluse d'Oisy-le-Verger, située à l'entrée nord du Canal Seine-Nord Europe, est l'une des plus imposantes du tracé avec une hauteur de chute d'eau de 25 mètres. Comme pour les 5 autres écluses à grand gabarit qui seront construites, les dimensions intérieures du sas sont de 12,5 mètres de large et 195 mètres de long.

Le marché récemment attribué concerne les **travaux de terrassement de la partie supérieure de la fouille¹** de cette écluse.

Ce marché a été attribué au groupement d'entreprises dont **Guintoli**, basée à Saint-Etienne-du-Grès (Bouches-du Rhône) **est mandataire** (liste des entreprises du groupement en annexe). Après une phase de préparation du chantier d'une durée de 3 mois, les travaux débuteront au 1er semestre 2026 et dureront 9 mois.



UNE DÉVIATION PROVISOIRE ENTRE ALLAINES ET BOUCHAVESNES

En amont des travaux de l'écluse d'Allaines, des travaux de déviation de la voie communale Allaines-Bouchavesnes-Bergen sont prévus : la préparation des terres dans l'emprise de la déviation provisoire, le terrassement sous la structure de chaussée du rétablissement provisoire, la réalisation de la chaussée et de ses accotements, ainsi que les raccordements à la voirie existante.

¹ On parle de fouille d'une écluse pour parler de son creusement

Les travaux d'aménagements de la déviation provisoire de la voie communale Allaines-Bouchavesnes (Somme) sont attribués à l'entreprise EUROVIA basée à Camon dans la Somme.

Pour ce marché, la préparation du chantier se fait sur 4 mois, et les travaux débuteront dans le courant du 1^{er} semestre 2026 pour une durée de 2 mois.



Extrait de la présentation du Canal en 3D sur le secteur 3 © SCSNE-PIXXIM

Pour plus d'informations :

- Les marchés publics du Canal Seine-Nord Europe
- L'environnement au cœur du Canal
- La Gestion du chantier

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

À propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



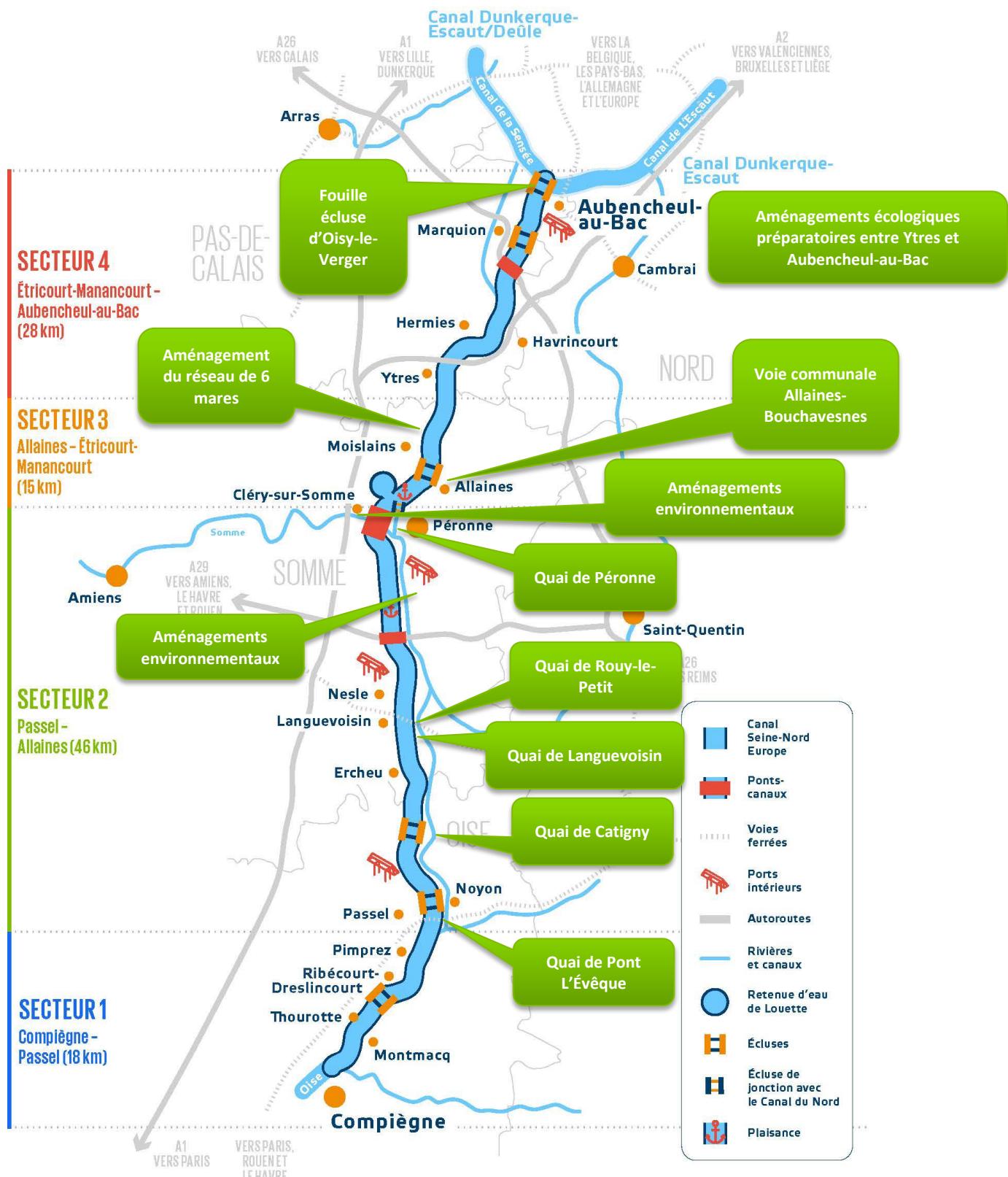
**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



[www.
canal-seine-
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)

ANNEXES

Plan de situation des chantiers



Groupements d'entreprises attributaires

Aménagements environnementaux

Le site de compensation de la vallée de la Somme à Villers-Carbonnel et de la vallée de l'Omignon



SAS CIME Environnement (Mandataire) – Millonfosse (59)



SAS Tabary Coquelle Aménagements Extérieurs – Dechy (59)



S.M.D.A. SAS – Trappes (78)



SAS Barbet – Lieu-Saint-Amand (59)



SAS Legrand – Cagnoncles (59)

Le site de compensation de la vallée de la Somme à Cléry-sur-Somme, Biaches et Péronne



Bouygues Travaux Publics Régions France (Mandataire) – Marcq-en-Barœul (59)



S.M.D.A. SAS – Trappes (78)

Création de 6 mares dans la Somme



Hydram (Mandataire) – Rosult (59)



Impacten – Rosult (59)



Routier Environnement – Abbeville (80)

Travaux environnementaux préparatoires sur le secteur 4



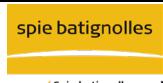
S.M.D.A. SAS (Mandataire) – Trappes (78)



SAS CIME Environnement – Millonfosse (59)

Quais travaux sur le Canal du Nord pour favoriser la logistique fluviale du chantier

La réhabilitation des quais existants de Pont l'Évêque, de Languevoisin, de Rouy-le-Petit et de Péronne



Spie Batignolles Nord (Mandataire) – Calais (62)

La construction du quai neuf de Catigny



CHARIER Génie Civil (Mandataire) – Marne-la-Vallée (77)



STAG, Établissement de LHOTELLIER Travaux Publics – Longueau (80)

Fouille de l'écluse de Oisy-le-Verger



GUINTOLI – Saint-Etienne-du-Grès (13)



Spie Batignolles Valérian – Vedène (84)

Voie communale Allaines-Bouchavesnes dans la Somme



Eurovia (Mandataire) – Camon (80)